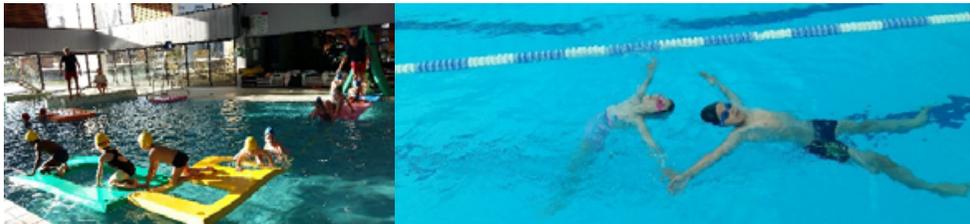


LA LETTRE ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

INFOS 92 ■ NUMÉRO 2 MAI - JUIN 2020



Photographies : Carole ROUCH-SIRECH

LA NATATION SCOLAIRE

Véritable enjeu de société, l'apprentissage de la natation est une véritable mission de santé publique au regard du nombre trop important d'accidents de noyade. Elle vise l'acquisition d'un savoir-nager sécuritaire.

L'aisance aquatique

Le test d'aisance aquatique s'impose comme un enjeu de sécurité majeur. Préparé et passé dès le cycle 2 (voire dès la GS), sa réussite peut être certifiée par tout enseignant dans l'exercice de ses missions. L'obtention de ce certificat permet, entre autre, l'accès aux activités aquatiques et nautiques dans le cadre des accueils collectifs de mineurs. Ce test peut être passé avec ou sans brassière de sécurité, en piscine ou en milieu naturel en respectant les conditions d'exécution. Ce document atteste l'aptitude de l'élève à effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Modèle de certificat d'aisance aquatique B.O. n° 34 du 12-10-2017

À télécharger à cette adresse : <http://acver.fr/im3>

L'attestation scolaire « savoir nager »

Cette attestation, délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège, correspond à une maîtrise du milieu aquatique et reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé. L'acquisition de l'attestation est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième. Le cas échéant, elle pourra être délivrée ultérieurement.

Elle comporte un parcours dans l'eau à réaliser en continuité, sans reprise d'appui au bord du bassin et sans lunettes : se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle, se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ; entrer dans l'eau en chute arrière, etc. et une épreuve de connaissances spécifiques au milieu aquatique (savoir identifier la personne responsable de la surveillance, connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité en piscine, etc.).

Modèle d'attestation scolaire savoir nager B.O. n° 34 du 12-10- 2017

À télécharger à cette adresse : <http://acver.fr/im6>

Mise en œuvre pédagogique de la natation

- Priorité donnée au temps de pratique pour que la séance soit véritablement un vecteur d'apprentissage et de plaisir
- Un milieu attrayant : les aménagements de bassin
- Une démarche en 3 temps : en classe, sur le bassin, en classe
- Si possible, maintien du groupe classe (pour les plus jeunes) : on apprend mieux au sein d'un groupe hétérogène

Témoignage

« Stages massés en CM2 à Boulogne-Billancourt »

833 élèves de CM2 ont bénéficié de ce dispositif en juin 2019 : une séance de 45 min tous les jours de classe durant une semaine.

Objectifs :

- améliorer la réussite de l'attestation scolaire du savoir nager en proposant aux élèves de CM2 qui en ont besoin les compléments de formation nécessaire sur une programmation resserrée ;
- lien inter degré et suivi des compétences de l'élève en 6^e.

L'amélioration des compétences des élèves les plus en difficulté a été visible dès la 2^e séance grâce à la priorité donnée au temps de pratique, à un milieu attrayant, à la répétition des actions en petits groupes et en ateliers pour consolider, stabiliser.

Les élèves les plus performants ont bénéficié quant à eux d'ateliers d'initiation au waterpolo, activité nécessitant la mise en mouvement du répertoire moteur aquatique.

Ressources pédagogiques

En lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques et d'autres disciplines.

Source : <http://acver.fr/im7>

- Cycle 2 *Découvrir le waterpolo* PDF <http://acver.fr/im9> liseuse <http://acver.fr/im8>
- Cycle 3 *Mathématiques, grandeurs et mesures : les épreuves de natation aux Jeux Olympiques* PDF <http://acver.fr/imb> liseuse <http://acver.fr/imc>